

Sentier de Néron

Distance



6 km

Durée



1h45

Dénivelé



+143 m

Balisage



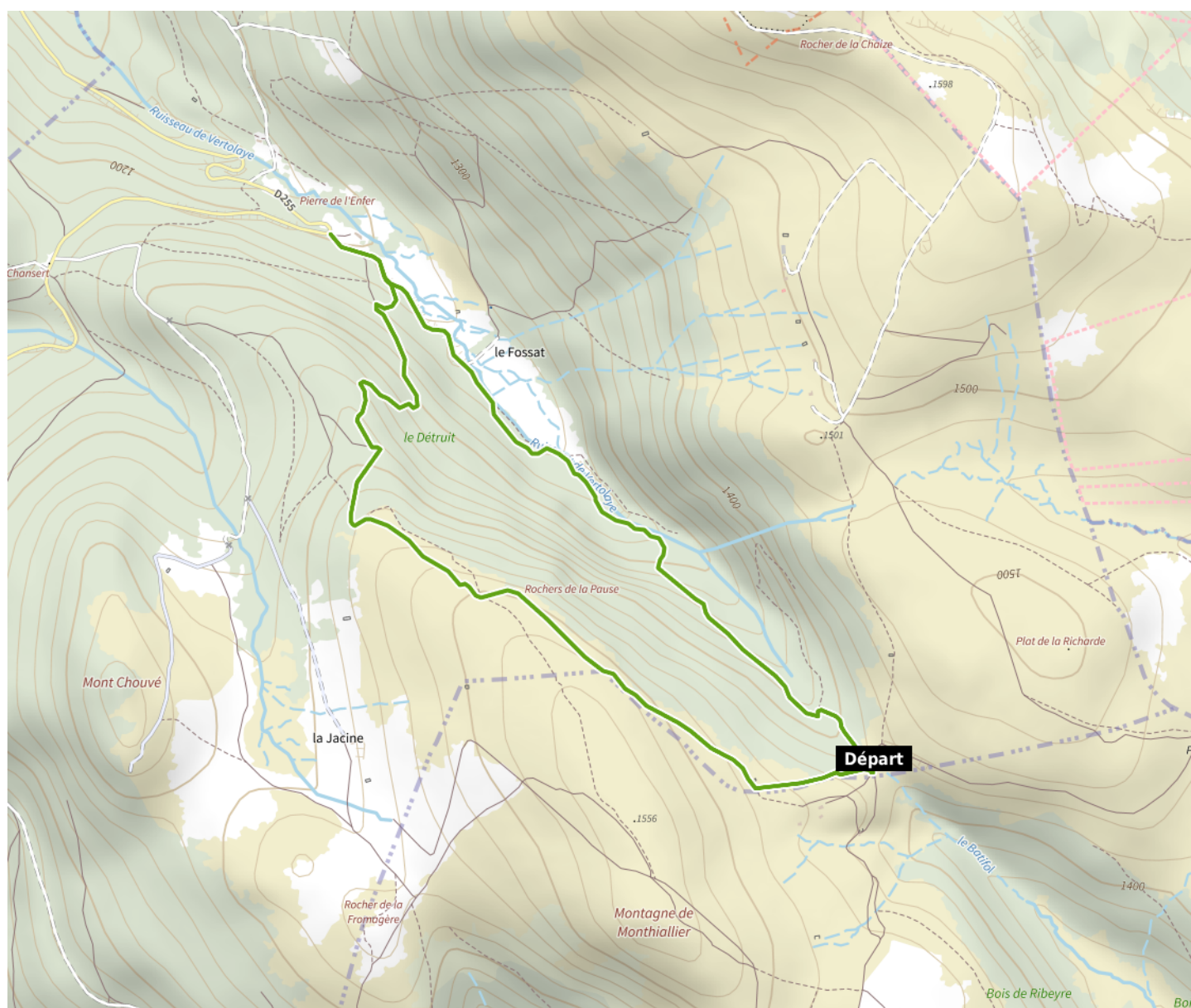
Bleu

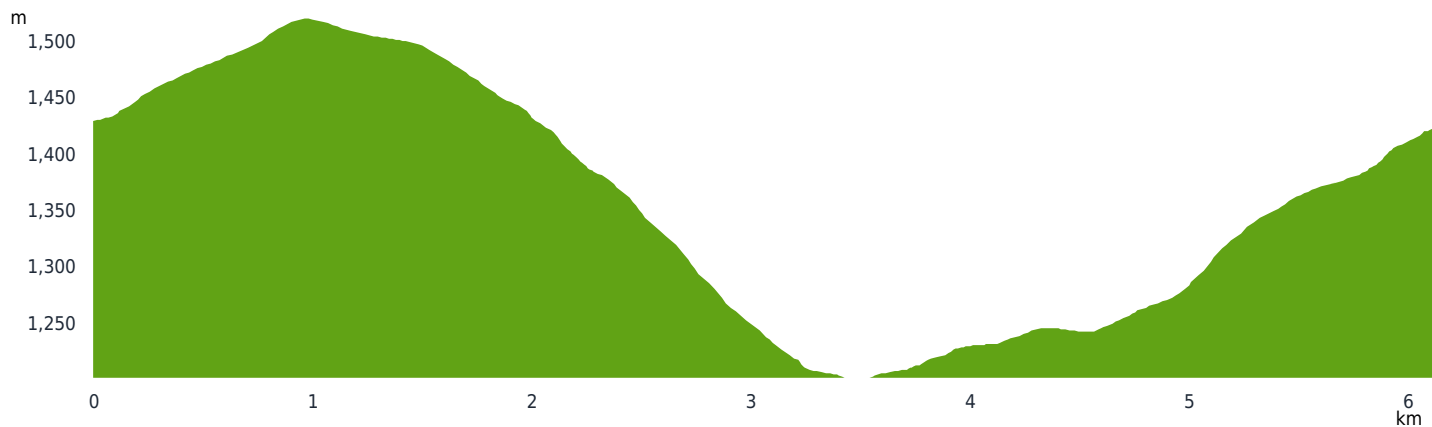


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Dorat

Adresse de départ

Dorat
63300 Dorat

Accès au point de départ

Depuis Thiers, emprunter la D 906 en direction de Vichy. Après avoir traversé le pont de l'autoroute, au rond-point, bifurquer à gauche en direction de Dorat sur la D 44.

Description du parcours

Une agréable balade dans des prairies bordées de chênes et d'acacias dans un paysage ouvert offrant de belles vues. On apprécie particulièrement les fermes en pisé dont celle restaurée de Néron et l'ancien patrimoine ferroviaire de la ligne Vichy-Darsac.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Continuer par la route. Au carrefour suivant, poursuivre à gauche, toujours sur la route, puis prendre le premier chemin à droite en direction de Néron (vue sur la Chaîne des Puys, le château de Mauzun, les buttes de la Comté).

Étape 2 : Traverser la cour de ferme et prendre en face le large chemin qui conduit à la ferme des Pierres (vue sur la Chaîne des Puys, le château de Mauzun, les buttes de la Comté à droite ; les monts de St-Victor-Montvianeix en face). Dépasser la ferme, traverser la route et poursuivre par le chemin en face. Rejoindre une route et continuer à monter en face direction l'Ollière (vue sur la plaine de Pont-Astier, Orléat, le château des Robins).

Étape 3 : À la route, la prendre à droite sur 250 m, puis tourner à droite. Le chemin descend ensuite, traverse un bois de pin et longe un étang. Aux abords de Boudet, juste avant d'atteindre la route, emprunter l'ancienne voie ferrée à droite pour rejoindre le bourg.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.